



BSS *Berufsverband Schweizerischer Still- und Laktationsberaterinnen*
ASCL *Association suisse des consultantes en lactation et allaitement maternel*
ASCA *Associazione svizzera consulenti per l'allattamento e per la lattazione*
ASCMT *Associazion svizra da cussegliastras per mammas che tezzan*

Lettre d'Information 2/2025



Assemblée Générale de l'ASCL 2025

- Procès verbal AG 2025
- Évaluation du sondage distribué lors de l'AG (analyse des besoins)

Call to Action - développer les connaissances spécialisées

Congrès de l'ASCL sur l'allaitement maternel, 12-13 septembre 2025

- **Présentations diverses en français**
- **Présentations en allemand avec traduction en français**

Webinar 09 octobre 2025: Le Code de l'OMS appliqué aux consultantes en lactation

Chères membres

Un immense merci pour votre participation à notre 34^{ème} assemblée générale annuelle à Aarau, ainsi que pour vos réponses à notre sondage.

Nous avons reçu 28 questionnaires entièrement remplis sur les 41 distribués. Merci ! Ce taux de réponse élevé nous permet de mieux répondre à vos besoins et de définir les priorités adéquates.

Certain.e.s d'entre vous ont manifesté leur intérêt pour participer aux groupes de travail. Je vous contacterai dans les prochaines semaines si ce n'est pas

déjà fait. Malheureusement, personne n'est intéressé.e pour rejoindre notre comité. Cette situation n'est pas compatible avec les besoins et attentes que vous avez de la part de l'association et du comité (voir ci-dessous).

Ce n'est qu'en répartissant le travail sur plusieurs épaules que nous pourrions répondre à vos attentes et accomplir davantage dans le domaine de l'allaitement.

Nous serions ravies si nous pouvions recevoir du renfort au sein du comité. Ou auriez-vous d'autres idées comment nous pourrions alléger la charge de travail de gestion associative, idéalement sans ou avec un minimum de surcharge financière. Je suis toute ouïe.

Je suis volontiers à disposition pour toutes suggestions et questions.

Cordiales salutations



Marliese Pepe-Truffer
Présidente de l'ASCL

Assemblée générale 2025

Procès-verbal 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'association professionnelle Suisse des consultantes en allaitement et en lactation est disponible [ici](#). Nous vous remercions de votre participation et de votre adhésion à l'ASCL. Nous avons été très heureuses de votre vif intérêt et vous remercions sincèrement de votre confiance.



Résultats du sondage distribué le 29 mars 2025 lors de l'AG.

Sur les 41 questionnaires distribués et expliqués en début d'Assemblée Générale, le comité a reçu le jour-même 28 questionnaires entièrement complétés, correspondant à un taux de réponse de 68%. 😊

Parmi ces 28 membres, 14 sont salariées dans des hôpitaux et des maternités, 8 travaillent de manière indépendante et 6 membres sont à la fois salariées et libérales.

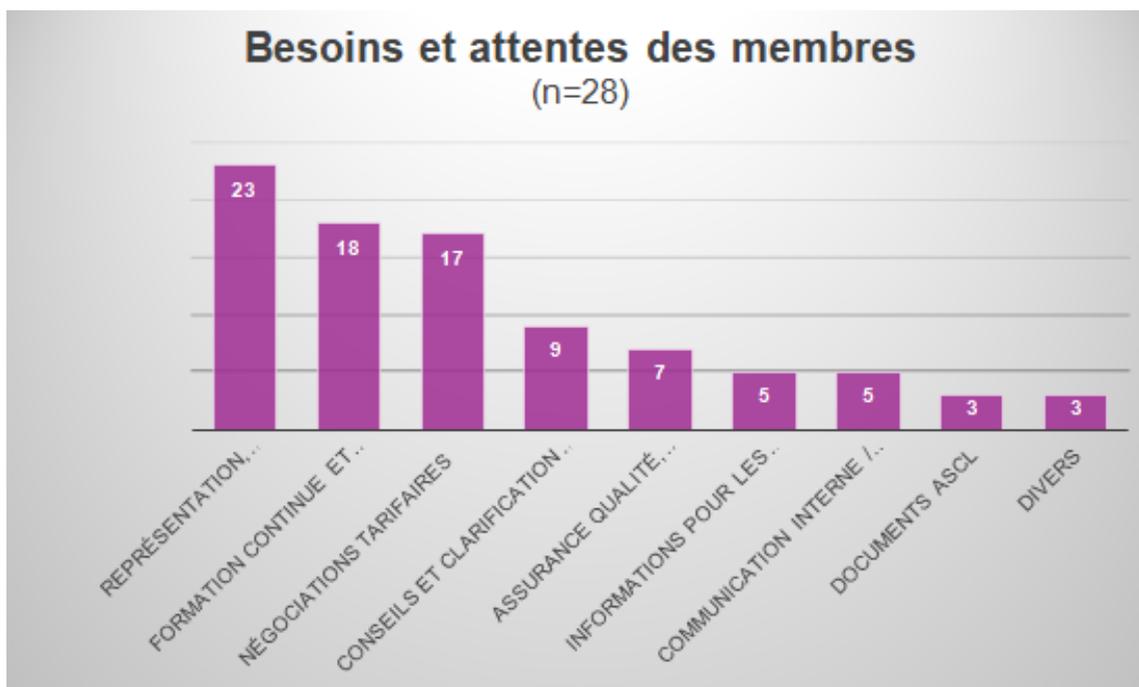
Les membres germanophones et francophones de l'ASCL présentes ont répondu aux questions ouvertes suivantes :

Quels sont vos besoins et vos attentes vis-à-vis de l'ASCL et comment l'ASCL peut-elle vous soutenir spécifiquement ?

Les 90 réponses spontanées ont été regroupées comme suit pour une meilleure clarté :

1. Représentation, réseautage, publicité, reconnaissance ASCL
2. Formation continue et connaissances spécialisées
3. Négociations tarifaires
4. Conseils et clarification des questions
5. Assurance qualité, certificats
6. Informations pour les parents
7. Communication interne / Infolettre
8. Documents ASCL
9. Divers

Le résultat ressemble à ceci :



Les quatre principaux besoins des répondand.e.s

1. La représentation, le réseautage, la publicité et la reconnaissance de l'ASCL >> est le sujet le plus important, avec 23 mentions. Exemples :

- **Représenter** les intérêts des consultantes en lactation auprès des caisses maladie et du gouvernement, défendre l'allaitement maternel dans la société Suisse et représenter notre profession et ses valeurs. Être porte-parole et positionner notre travail sur le plan politique. Être l'interlocuteur des municipalités, etc., et servir de point de contact pour les organismes externes et les caisses maladie, etc.
- **Réseautage** local, national, international, entre eux et dans le domaine des conseils en allaitement.
- **Reconnaissance et publicité** de la profession, notamment dans les milieux médicaux, promotion de la reconnaissance de notre titre, sa connaissance auprès des spécialistes (recrutement des membres), publicité auprès de la Société Suisse des Gynécologues et Obstétriciens (SSGO), visibilité accrue des consultantes en allaitement, publicité des consultations en allaitement.

2. La formation continue et les connaissances spécialisées ont été mentionnées 18 fois. Exemples :

- **Formations en ligne et en présentiel**, connaissances spécialisées et nouvelles informations, dans tous les domaines requis et dans le domaine de l'allaitement, de la naissance, de la maternité, de la naissance prématurée
- **Journal électronique spécialisé dans l'allaitement et la lactation**
- **Matériel d'information** sur des sujets liés à l'allaitement

3. Négociations tarifaires avec 17 nominations. Quelques exemples :

- Poursuivre les négociations collectives et obtenir enfin un salaire équitable,
- Indemnités de déplacement / km comme les sages-femmes
- Négociation collective : plus de CHF 120/150 CHF c'est le minimum
- Que tou.te.s les professionnel.le.s autorisé.e.s à facturer des consultations d'allaitement doivent répondre aux mêmes exigences de qualité (consultante en lactation ASCL / IBCLC et sages-femmes).
- Représentation concernant les réglementations légales auprès du gouvernement fédéral et des compagnies d'assurance maladie, par exemple, de meilleurs tarifs pour l'assurance des travailleurs indépendants, éventuellement plus de 3 consultations rémunérées par femme/grossesse.

4. Questions de conseils / clarification administrative avec 9 mentions.

Exemples :

- Conseils/assistance compétents, orientés vers les solutions et opportuns concernant les questions professionnelles, par exemple e-log, exercice sous sa propre responsabilité professionnelle, tâches administratives.

- Conseils juridiques, point de contact pour les questions juridiques
(Note MP : Disponible à des prix équitables)

En guise de conclusion, j'aimerais partager avec vous quelques messages significatifs issus des questionnaires :

**Nous, les membres, renforçons l'ASCL
Ensemble, nous sommes plus fort.e.s.
Investir ensemble en tirant sur la même corde
Nous sommes une association professionnelle compétente !**

Call to action

ASCL Congrès de l'allaitement 2025

Le Congrès de l'allaitement 2025 se tiendra du **12 au 13 septembre 2025** à l'hôtel Arte à Olten.



Présentations en français

Nouveau-nés à l'hôpital : prévention des troubles de l'oralité et protection de l'allaitement maternel

Julie Champenois, infirmière, consultante en allaitement IBCLC

Les nouveau-nés hospitalisés en néonatalogie après la naissance se trouvent dans une situation particulièrement critique. D'une part, certaines interventions doivent être réalisées pour assurer leur survie, d'autre part, ces interventions peuvent être néfastes pour l'allaitement et le développement de leurs compétences orales. Grâce à cette présentation, nous devenons plus attentives à nos gestes et réalisons nos soins de manière innovante.

Thème III. Pathologie et Thème VI. Techniques (L-CERPs)

Impact des troubles du système hormonal sur l'allaitement

Dr Vilija Snieckuviene, gynécologue-obstétricienne, IBCLC

Dès le début de la grossesse, nos hormones soutiennent le développement de l'allaitement. Leur rôle se poursuit longtemps après la naissance. L'équilibre hormonal nécessaire à l'allaitement est souvent affecté par des maladies chroniques ou aiguës. La consultante en lactation doit être attentive et informée afin d'accompagner au mieux les mères.

Thème II. Physiologie et endocrinologie, Thème III. Pathologie (L-CERPs)

Voix de mères souffrant d'addiction : stigmatisation, défis et recommandations

Michaela Canevascini. PhD, anthropologue, Oxysuisse

Quelles sont les expériences des mères souffrant d'addiction et de leurs enfants ? La publication de cette recherche en 2023, réalisée pour Addiction Suisse et l'OFSP, nous donne un aperçu de l'expérience des mères et propose des recommandations pour améliorer la situation et leur prise en charge.

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie (L- et R-CERPs).

Il reste encore des places libres

Informations et inscription vendredi

Informations et inscription samedi

Affiche à accrocher

Le Code de l'OMS appliqué aux consultantes en lactation

Juanita Jauer Steichen, IBCLC

Contenu / Sujets

- Introduction au Code de l'OMS : historique et objectifs.
- Analyse détaillée des articles pertinents du Code pour les consultantes en lactation.
- Interprétation et application pratique du Code dans divers contextes (consultations individuelles, groupes de soutien, interactions avec les fabricants de substituts du lait maternel, etc.).
- Discussion sur les défis et les dilemmes éthiques liés à l'application du Code.
- Ressources et outils pour soutenir l'application du Code dans la pratique professionnelle.

Il reste encore des places libres

S'inscrire à la formation



BSS

Bahnhofstrasse 7B, 6210, Sursee

This email was sent to {{contact.EMAIL}}
You've received it because you've subscribed to our newsletter.

[View in browser](#) | [Unsubscribe](#)

